



LES ÉCHOS DU CE

MARS 2016

Présents pour la CGT : Gaëlle ARZUR (Brest), Karine CEVAER (Rennes), Vincent FLOUR (Vanves), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Nathanaël LEMAIRE (Tours), Fernando MALVERDE (Vanves), Sylvain TOCCO (Rouen).

Représentante syndicale : Fabienne LABIGNE (Nantes).

✓ LA DIRECTION KIFFE LES VACHES ET LES SMARTPHONES

La direction se félicite de l'opération menée au **Salon de l'agriculture** avec le car de la Filière de Rennes, les 200 reportages, les 20 émissions enregistrées... Et reconnaît que si les équipes de Vanves n'ont pas été citées dans le communiqué national à ce sujet, il s'agit d'une boulette et que l'auteur de la boulette est paraît-il contrit. Dont acte. Toujours est-il qu'on apprend que ce fut formidable et que sur cette opération, tout le monde avait la banane.

Satisfaction directoriale aussi sur les opérations « innovantes » sur le numérique dans le cadre de cet événement. Test d'une caméra à 360°, « live » en direct Facebook en parallèle de la diffusion de *la Voix est libre* normande. Ledit live de 52' a fait 25 000 connexions, soit plus que l'émission sur l'antenne classique.

Les élus ont en revanche pointé du doigt **l'inanité du direct « Periscope »** où l'on entendait plus le son hors-champ des badauds demandant si le journaliste connaissait Samuel Etienne, que ce qui était filmé.

Les élus en ont profité pour dire que **la nécessaire appropriation des nouveaux supports et modes de consommation ne peut se faire au détriment du contenu et du sens**. Nous ne sommes pas là pour alimenter la demande de vide qu'on prête au « consommateur connecté », mais pour toucher le maximum de gens avec des contenus de qualité qui les informent et les aident à comprendre le monde.

A cet égard, quand on diffuse sur les réseaux sociaux un clip filmé à la va-vite, montrant des présentateurs de JT normands en train de dire « merci » aux 200 000 fans

Facebook, on n'est éditorialement pas loin du néant.

✓ EN BREF DANS LE POLE

Ce jour de CE, le **duo Dana Hastier-Yannick Letranchant** (la patronne de France 3 et son adjoint) était en visite à Caen. Ils seront le 1^{er} avril à Rouen.

Par ailleurs, le 23 avril, **gros raout de l'ensemble des cadres normands** pour parler de l'évolution des offres dans la nouvelle région.

Enfin une **ICCHSCT** (Instance de coordination des CHSCT où siège un représentant de chacun des 6 CHSCT du Pôle) se tient le 1^{er} avril prochain.

✓ DANS LE PIEGE DU COM REGIONAL

La direction prétend avoir toujours été claire sur le sujet, pourtant une majorité des élus ne l'avait pas compris ainsi : **le contrat d'objectifs et de moyens signé entre France Télévisions et le conseil régional de Bretagne ne doit surtout pas se traduire par des emplois supplémentaires**. Bref, ce qu'on nous présentait comme « du plus » n'en est en fait que pour le privé. Au nom du dogme de l'ETP et de la propension des élus régionaux, comme l'Etat, à **offrir l'argent public aux producteurs privés** et à transformer France Télévisions en guichet-vache à lait.

Ainsi, les 60 000 € fléchés vers la nouvelle émission hebdomadaire de 52' *l'Heure du débat* ne peuvent ni créer de l'emploi (même non permanent), ni servir à des investissements. Résultat, ils sont uniquement utilisés à la location d'une grue ou à la rémunération d'un dessinateur rémunéré à la prestation. En interne en revanche, **les salariés doivent faire deux fois plus de temps d'antenne avec les mêmes effectifs**, ce qui revient à retirer des moyens ailleurs et à accroître la tension pourtant déjà maximale sur les équipes.

On l'aura compris, le COM – et la tendance est la même pour les autres conventions avec des collectivités locales – n'est pas fait dans l'intérêt de France 3 mais dans celui des producteurs privés.

✓ ROUEN PIANO PIANO

Le projet de la **nouvelle station de Rouen avance à tout petits pas**. L'architecte sera choisi le 12 avril prochain par un jury parmi les 3 candidats encore en lice (ils étaient 80 à l'origine).

L'actuel hangar des quais de Seine devrait être démoli à l'automne et la direction annonce un démarrage des travaux sur le terrain ainsi libéré au début de l'année prochaine.

✓ BILAN 2015 DE LA FORMATION

Une fois de plus en 2015, **le budget dédié à la formation a baissé**, ce qui fait que les formations sont de plus en plus courtes et de plus en plus tournées vers l'adaptation des salariés à leur outil de travail. Bref, **une vision du salarié comme un opérateur** et de la formation comme une façon de maintenir l'employabilité des gens.

Même **sur le numérique, projet stratégique, le tableau est déprimant**. Seulement 40 salariés formés, essentiellement des journalistes. Certains ne mettent pas en pratique leur formation, sans que la direction soit en mesure d'évaluer le retour sur investissement. Quant aux PTA, soit les 2/3 de l'effectif, ils sont tenus à l'écart du numérique.

Les élus dénoncent cette stratégie étroite et mortifère à long terme. Ils l'ont exprimé dans **l'avis négatif** qu'ils ont rendu suite au **rapport** de la commission emploi-formation.

Par ailleurs, **le bilan des entretiens annuels est plus que mitigé** ; il est même moins bon que l'an dernier, ce qui paraissait pourtant difficile.

Sur le Pôle, **seulement 73% des entretiens ont été réalisés**, avec de fortes disparités, liées, selon la direction, à la vacance de managers dans certains services. Ainsi Centre-Val de Loire et les Pays de la Loire font figure de mauvais élèves avec respectivement 46,4 et 57,3% de réalisation. A l'inverse, la Basse-Normandie atteint 95,7%, la Haute-Normandie 86,6% et entre les deux la Bretagne et l'Île-de-France font quasi jeu égal avec 75,8 et 76%.

Quant au nouvel entretien professionnel prévu par la loi sur la formation professionnelle de mars 2014, il aurait dû être mené partout au plus tard le 6 mars dernier. On en est loin, très très loin.

✓ BILAN 2015 DE L'EMPLOI DANS LE POLE NORD-OUEST

Les nouvelles ne sont pas meilleures sur le front de l'emploi. En 2015, **le pôle a perdu 17 postes**, comme le souligne le **compte-rendu** de la commission emploi-formation.

Dans le détail, il y a eu **44 départs et 27 arrivées**.

Sur les 44 départs, 17 sont le fait du PDV, 17 sont des mobilités hors du Pôle, 5 sont des licenciements pour inaptitude, un pour faute. Il y a en outre eu 3 décès en 2015. Enfin il y a eu un congé sans solde supplémentaire.

Les 27 arrivées se sont faites grâce à 20 recrutements de non permanents (dont 2 par requalification judiciaire) et 7 mobilités.

✓ **BILAN FINANCIER 2015 ET BUDGET 2016**

L'effectif du Pôle est descendu à 814 ETP fin 2015, soit 14 ETP de moins qu'en 2014. Sur les 18 emplois prévus par le PDV, 16 étaient partis à la fin 2015.

En 2016, **l'objectif est de baisser encore l'emploi de 6,5 ETP**, pour atteindre 807,5 ETP, même si dans les faits 3 de ces ETP ont déjà été supprimés dans le cadre du PDV, mais l'effet budgétaire sur la masse salariale se fera réellement sentir cette année.

En 2015, le Pôle a été bon élève, meilleur même que ce que prévoyait le budget pourtant en nette diminution. Le Pôle a dépensé 102 M€, soit 1,3 M€ de moins que prévu.

Pour 2016, la situation se tend encore, puisque **le budget est en baisse de 600 000 €** par rapport à 2015 (hors enveloppe spécifique liée aux élections).

Parmi les sujets de préoccupation, **l'augmentation nette des petits arrêts de travail**, à mettre en corrélation avec le **faible taux de remplacement des absences** qui accroît la tension sur le collectif de travail. Globalement, sur 10 absences, seules 2 sont remplacées. Même les absences non prévisibles (maladies, etc.) sont peu remplacées, comme s'il s'agissait pour la direction d'un effet d'aubaine pour faire des économies : **seule une sur trois est remplacée.**

Les élus ont également dénoncé le fait que la direction ne remplace qu'un tiers de leurs absences pour remplir leur mandat. En accroissant ainsi la tension dans les services où il y a des élus, cela rend plus difficile le travail de vos élus, tend à les culpabiliser, à diviser les salariés au sein des équipes et peut être assimilé à une entrave aux mandats syndicaux, ce qui tombe sous le coup de la loi.

Tous les détails de la situation financière du Pôle dans le **compte-rendu** de la commission économique.

✓ **CONTRAT DE GENERATION : PEUT MIEUX FAIRE**

Dans le pôle Nord-Ouest, **seuls 10 salariés sur 746 ont moins de 30 ans**. A contrario,

les « seniors » représentent 487 salariés... Autant dire que l'accord sur le contrat de génération est un sujet « concernant ».

La direction met en avant que l'application de l'accord a donné lieu à plus de mesures en 2015 qu'en 2014, ce qui n'est guère méritoire, vu que l'accord avait à peine été appliqué l'année de sa signature.

Ainsi en 2015, 6 salariés ont pu bénéficier du CET (compte épargne temps) de fin de carrière, alors qu'ils n'étaient que 2 en 2014.

De même, 8 personnes de plus de 57 ans ont bénéficié de la semaine à 4 jours en 2015.

Les élus ont malgré tout déploré le **caractère lacunaire des informations fournies**. Ainsi, la direction n'a pas été en mesure de dire combien de demandes avaient été refusées, se contentant de supposer, en comptant sur ses mains, qu'il y en avait au moins 2...

Essaie encore !

✓ **A VENIR**

Prochain CE : 22 avril

Commission Emploi-Formation : 12 avril

Commission Programmes et info : 15 avril.

Prochain CCE : 7 avril.



Avis sur le bilan de la formation du pôle Nord-Ouest pour l'année 2015

Les élus ne peuvent que constater une fois de plus la poursuite des réductions budgétaires sur la formation.

Le plan de ce fait n'est orienté que vers l'adaptation des salariés à leur outil de travail, à travers des formations de plus en plus courtes.

Les retours qualitatifs sont soit insuffisants soit tout bonnement inexistant. C'est particulièrement le cas sur le projet numérique, très en deçà des enjeux, dont on ne connaît pas réellement le retour sur investissement et qui exclut de facto le personnel technique et administratif. La direction a beau jeu de le reconnaître, encore faudrait-il infléchir sérieusement le plan de formation pour y remédier.

Il n'y a toujours pas de progrès sur l'information communiquée aux élus, concernant le e-learning. Les indicateurs sont parcellaires et inadaptés. Quant à la planification des stagiaires, elle n'est toujours pas réellement mise en œuvre, ce qui traduit une mauvaise volonté évidente de la part de la direction.

Manque de transparence également sur le dispositif des formateurs occasionnels régionaux (FOR), que l'entreprise entend développer. Quelle valorisation de cet effort ? Combien de FOR ? Quel impact sur le potentiel de travail des services auxquels appartiennent ces salariés ?

En conséquence, les élus donnent un avis négatif au bilan du plan de formation 2015.

**Adopté à l'unanimité.
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Rennes, le 18 mars 2016

Réunion de la commission Emploi Formation Sur le bilan du plan de formation 2015 du pôle Nord-Ouest

La réunion de la commission s'est tenue le 4 mars 2016 à Vanves.

Etaient présents :

Pour la direction : Fabienne Liquet et Nathalie Dené

Pour les membres de la commission : Nathanaël Lemaire, Agnès Voiret, Marc Moiroud, Maryse Lamy, Carole Le François et Guillaume Le Gouic.

Réalisation du plan de formation 2015

Dans un « budget contraint », le plan de formation de 2015 représente un montant de 213 112 euros. C'est encore un budget en diminution dans le périmètre du PNO, puisqu'en 2014 le montant de ce budget était de 250 720 euros.

En conséquence, le nombre de stagiaires passe de 777 en 2014 à 568 en 2015. Le nombre d'heures/stagiaires accompagne cette baisse : 5 943 en 2015 contre 9 379 en 2014.

Pourtant, il y a dans la présentation de ce plan de formation de réels efforts pour maintenir un niveau de formation sur le PNO.

1. Beaucoup de formations d'un jour ou 2 sont proposées. Ceci correspond à la tendance générale du raccourcissement de la durée des formations.
2. La multiplication du recours aux Formateurs occasionnels régionaux (FOR) à coût zéro se développe. Dans la liste des formations dispensées on en trouve une centaine de lignes à coût pédagogique égal à zéro, ce sont essentiellement des formations « internes ». 45 sessions de formation dans le PNO ont été réalisées par des FOR (interne).
3. Les formations en e-learning apparaissent dans ce plan. 64 collaborateurs du PNO ont suivi au moins partiellement des formations sous cette forme en 2015. Toutefois la méthode pour connaître le réalisé reste imprécise (dernière connexion) et nous ne savons pas combien d'heures ont été planifiées dans les antennes pour que les collaborateurs puissent suivre ce type de formation sur leur lieu de travail.
4. De plus en plus de réunions, séminaires et jurys se retrouvent inclus dans la formation.

La commission constate que sur cet exercice 2015, on retrouve une montée en puissance d'une ingénierie financière permettant de retrouver des financements AFDAS dans le cadre de la nouvelle loi.

Ce droit de tirage sur les fonds AFDAS mutualisés trouve sa réalisation essentiellement avec les périodes de professionnalisation. La publication des décrets sur l'accès à ces fonds mutualisés date de juin, ce qui devrait entraîner un recours encore plus important sur 2016. Cela concerne des formations « certifiantes » comme SST ou habilitation électrique.

Par catégories, ce sont les formations d'adaptation à l'outil qui représentent la plus grande part des formations réalisées (I-média, nouvelle régie, intermédiation...).

Les formations institutionnelles arrivent ensuite en lien avec les élections cantonales et régionales qui sont une particularité de 2015 (réforme scrutin, dédoublement élections locales, réforme collectivités)

Le WEB se place après. Comme pour les autres exercices, le pôle Nord-Ouest est engagé dans un mouvement de fonds pluriannuels de formation des salariés au WEB (ex OTIL, DRUPAL). On nous présente cet objectif de formation au web d'abord comme un enjeu quantitatif pour tous les personnels, avant d'être un enjeu qualitatif (montée en expertise).

La diminution est très importante en 2015 pour les formations liées à la prévention, la santé et la qualité de vie au travail. En chiffres, on passe à 24 973 euros en 2015, contre 62 233 en 2014 (16% des heures/stagiaires dispensées en 2015 contre 31% en 2014).

Si, à mi-parcours du plan de formation, la commission avait noté un retard dans la réalisation du prévisionnel, l'exercice global 2015 a été réalisé au-delà des prévisions, avec un taux de réalisation de 106% (si on ne prend pas en compte l'effet des périodes de professionnalisation intégrées en cours d'exercice).

Petit détail de ce bilan, on s'aperçoit que la non-réalisation pour absence des stagiaires à 8 formations aura eu un coût de 8 136 euros.

Sur l'année 2015, il y a 29 contrats de professionnalisation dont 16 nouveaux et toujours 0 CPF mixte employeur/salarié.

Si, sur le plan de formation de 2014, la commission s'était félicitée de voir compensées les inégalités de genre et d'âges structurels de FTV PNO, nous regrettons en 2015 de constater que la formation épouse à nouveau les déséquilibres de la pyramide des âges et du rapport égalité homme/femme.

Réunion de la commission emploi Formation sur le bilan de l'emploi 2015 dans le PNO

Etaient présents ce mardi 15 mars 2016 à Rennes :

Pour la direction, Guillaume Dessoliaire et Nathalie Dené.

Pour la commission, Marc Moiroud, Nathanael Lemaire, Karine Cévaër, Guillaume Le Gouic, Maryse Lamy, Carole Le François, Jean-Hervé Guilcher.

En 2015, avec 44 départs et 27 arrivées, c'est un solde négatif de 17 salariés qui ont quitté les effectifs du PNO.

En ETP permanent, cela correspond à -15,1 (avec les temps partiels) et avec les non-permanents inclus, l'exercice 2015 se solde par -13,9 ETP.

Pour les 44 départs de salariés, la répartition est la suivante :

- 17 PDV
- 6 licenciements (5 pour inaptitude, 1 pour faute)
- 3 décès
- 17 mobilités
- 1 congé sans solde supplémentaire

Pour les 27 arrivées, on a 20 recrutements (100% recrutement de CDD, y compris requalifications judiciaires) et 7 mobilités (le solde mobilité du PNO est négatif de 10 postes).

Au 31 décembre 2014, il y avait 3 personnes en congés sans solde sur le pôle Nord-Ouest, qui ne sont donc plus comptées dans l'effectif. Elles étaient 4 au 31 décembre 2015 (+1).

Répartition :

Pôle de gouvernance (-3)

Journalistes

2 départs en mobilité.

PTA

2 départs (un poste en attente de comblement, un départ PDV) et une arrivée.

Bretagne (-3)

Journalistes (-3)

4 arrivées : 2 recrutements et 2 mobilités

7 départs : 1 PDV + 3 mobilités + 1 reconversion vers PTA + 1 décès + 1

congé sans solde

PTA (0)

3 arrivées : 2 recrutements + 1 reconversion de journaliste

3 départs : 1 PDV, 1 mobilité et 1 congé sans solde

Basse-Normandie (0)

Journalistes (+1)

3 arrivées : 2 recrutements + 1 mobilité

2 départs : 1 PDV et 1 mobilité

PTA (-1)

1 entrée : mobilité

2 départs : 1 mobilité + 1 décès

Centre Val de Loire (+1)

Journalistes (0)

8 arrivées : 6 recrutements + 2 mobilités

8 départs : 6 mobilités + 2 licenciements pour inaptitude

PTA (+1)

3 arrivées : 3 recrutements

2 départs : 1 PDV et 1 licenciement pour inaptitude

Haute-Normandie (-5)

Journalistes (-2)

1 arrivée en mobilité

3 départs : 2 PDV et une mobilité

PTA (-3)

1 arrivée : mobilité

4 départs : 1 mobilité et 3 PDV

Ile de France (-6)

Journalistes (-1)

2 arrivées en mobilité

3 départs : 2 mobilités + 1 licenciement.

PTA (-5)

3 arrivées : 2 recrutements + 1 mobilité

8 départs : 2 PDV + 3 mobilités + 1 décès + 2 licenciements (un pour inaptitude, un pour faute)

Pays de la Loire (-2)

Journalistes (-1)

2 arrivées : 1 mobilité + 1 recrutement

3 départs : 2 PDV + 1 mobilité

PTA (-1)

1 départ : PDV

Filière production (+3)

3 arrivées : 2 recrutements + une mobilité

Finances (-2)

2 départs : mobilité

RH (0)

1 départ : PDV

1 arrivée : mobilité

Le taux de précarité dans le PNO est de 11,9% (dont Filière 22%) contre une moyenne de 14% sur l'ensemble de FTV. Hors Filière sur le pôle NO: 11,4%.

A ce jour le PNO compte 19 postes vacants (hors Filière et fonctions support) :

- 1 assistante de direction Pôle de gouvernance
- 2 rédacteurs en chef adjoints à Centre Val de Loire
- 1 pilote Web à Centre Val de Loire
- 1 JRI à Bourges (prévu au prochain COCA)
- 1 rédacteur à Bourges (prévu au prochain COCA)
- 1 vidéo en Basse-Normandie (prévu au prochain COCA)
- 1 assistante à Caen (débat sur le comblement du poste)
- 1 chef monteur à Rennes (débat sur le comblement du poste)
- 1 JRI à Iroise (débat sur l'affectation à Brest ou Quimper)
- 1 chef monteur en Haute-Normandie (réservé pour un retour de permutation)
- 1 rédacteur-reporter en Haute-Normandie (en consultation)
- 1 OPS à Nantes (en consultation)
- 1 Vidéo à Nantes (en consultation)
- 1 infographiste à Vanves (en consultation)
- 1 chef monteur à Vanves (débat sur son comblement)
- 1 JRI à Cergy (en consultation)
- 2 rédacteurs reporters à Vanves (en consultation)

Filière production

Détail à confirmer par la direction

Finances

Peut-être un poste vacant (à confirmer par la direction)

CE Pôle Nord-Ouest du 18 mars 2016

Rapport de la Commission Economique

Réunion du 11 mars 2016. Présents : Nathanaël Lemaire, Catherine Gauberti, Jean-Hervé Guilcher, Fernando Malverde, Thierry Rousseau.

Invité : Régis Turquety, Directeur financier du pôle France 3 Nord-Ouest.

Contexte

Cette réunion avait deux points à l'ordre du jour, le bilan financier 2015 pour le pôle et les grandes lignes du budget 2016.

Le contexte général est celui d'une entreprise dont la gouvernance a changé en pratique à la fin de l'été 2015. La nouvelle direction ne commence à avoir la main sur la grille des programmes que depuis la rentrée de janvier mais a dès le début lancé d'importants chantiers comme les nouvelles règles de propriété des droits qui doivent régir nos relations avec les producteurs et surtout, un projet de chaîne tout info, qui doit démarrer le 1er septembre prochain.

Au cours des quatre années écoulées, période qui correspond en gros au dernier Contrat d'Objectifs et de Moyens, depuis l'annonce de la fin de la publicité après 20h en 2012, les ressources de France Télévisions ont baissé d'environ 10% par rapport au COM. Cela s'est traduit par un effort d'économies considérable et la suppression d'environ 700 emplois dont près de la moitié dans le cadre d'un PDV qui n'est pas encore tout à fait terminé.

Malgré le fait que France Télévisions devrait terminer l'année 2015 en léger déficit et qu'elle est confrontée à de nouveaux défis, son budget est quasiment reconduit à l'identique. L'entreprise doit poursuivre ses économies et autofinancer dans le même temps le passage en HD et surtout une chaîne tout info avec ses 167 ETP dédiés. C'est dans ce contexte que se négocie en ce moment le futur Contrat d'Objectifs et de Moyens 2016/2020 et le plan stratégique, décisif en particulier pour l'avenir de France 3 et de son réseau.

Bilan 2015

La direction se félicite du bilan budgétaire du Pôle qui est conforme à ses objectifs. La dépense à même été inférieure d'1,3 M€ aux 101,8 M€ notifiés. Cette économie serait due principalement à une baisse générale d'activité sauf pendant les périodes électorales et surtout, dans le dernier quadrimestre, à de bonnes prises de congés qui ont soldé le provisionnement. Un ou deux jours d'écarts dans la prise de congés multiplié par le nombre de salariés dans le pôle pouvant représenter au total 4 ou 500 000 €.

Bien évidemment, les économies réalisées ne permettront pas une dépense ou un investissement supplémentaire au cours de l'exercice suivant. Elles permettront juste, selon la direction, d'être prises en compte pour que les économies suivantes soient un peu pondérées !

Emploi

Chacun le vit au quotidien, c'est le nombre d'Equivalents Temps Plein qui est aujourd'hui le véritable outil de pilotage, à la fois financier et managérial, de l'entreprise. Le pôle est parfaitement dans sa cible. Soit 814 ETP fin 2015. 16 départs ont eu lieu dans le cadre du PDV depuis décembre 2014.

Cette réduction de la masse salariale et de l'emploi n'est pas terminée. 6,5 ETP doivent encore être supprimés dans le pôle d'ici fin 2016 dont 3 en raison du reliquat du PDV. Cela nous conduira dans la prévision actuelle à un effectif de 807,5 ETP dont 5,5 ETP au titre de l'émission « Météo à la carte » qui est fabriquée à Vanves. Si cette émission pour l'instant reconduite était supprimée on doit donc plutôt parler de 802 ETP « structurels ».

Je rappelle que le nombre d'ETP était de 857 en 2012 dans le pôle soit une perte de 50 à 55 ETP en 4 ans. La direction souhaite nous rassurer en nous rappelant que cette baisse de 6,5 % de l'effectif se situe dans la même moyenne que celle de l'ensemble de France Télévisions. Par ailleurs, il semblerait que la réflexion de Delphine Ernotte la pousse aujourd'hui à envisager un mode de gestion plus financier que ce pilotage par ETP qui plait tant à Bercy dans le cadre de sa RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) qui consiste à baisser sans fin l'emploi et la dépense publique.

Je vous rappelle le commentaire de notre expert qui rappelait lors du CE de décembre que la régulation sur les ETP a atteint son « *maximum* » sans « *reformatage du produit* ».

Le nombre d'emplois non permanents est stable avec 92 ETP soit 24 300 jours travaillés. Le taux de précarité est d'environ 11% (11,9% en incluant la Filière) alors que nous étions à 15% il y a cinq ans. Malgré tous les efforts des planificateurs, il semble difficile de descendre plus bas.

Autre variable d'ajustement difficile à baisser encore, le taux de remplacements. Il est de 20 % environ tout confondu. On peut, à la rigueur, comprendre le raisonnement et la logique du très faible taux de remplacement sur les congés (environ 12% soit un jour de

congé sur 10) en raison du lissage de l'activité et de l'anticipation de plus en plus contraignante. Il est par contre plus difficile d'expliquer que 65% des jours d'absences non prévisibles ne soient pas remplacés ! Ce taux de remplacement a considérablement baissé ces dernières années, qu'il s'agisse des maladies, des maternités, des accidents du travail, voire du travail des élus !

Cette charge de travail supplémentaire qui pèse sur les présents est sans doute un des facteurs du climat parfois tendu dans les relations de travail. Autre indicateur que la direction n'a jamais analysé à sa mesure, l'augmentation de plus de 5% des arrêts maladies en particulier de courte durée. Le vieillissement de nos personnels n'est peut-être pas la seule explication.

Dernier point sur l'emploi, si l'intérim est chez nous marginal avec l'équivalent d'1 seul ETP, les contrats de professionnalisation eux sont maintenant au nombre de 16, soit l'équivalent de 6 ETP en 2015. S'il est incontestable que ces contrats de formation peuvent faire partie de notre mission, il ne faudrait pas qu'ils deviennent des solutions d'emplois à bas coût et de surcharge de travail non compensée pour les formateurs.

Charges hors personnel

Là aussi, presque tous les postes sont en économie. En volume, la baisse la plus conséquente est le coût des transmissions. Personne ne s'en plaindra mais ces coûts en baisse, sont des charges de niveau 2 qui sont transférées et font partie du budget central. Les coûts de fournitures, de véhicules, de téléphone baissent en raison d'économies ou de renégociations des contrats (un nouveau contrat avec SFR Mobile est entré en vigueur en juillet 2015 et la téléphonie sur IP a fait baisser la facture de 10 à 15 000 € par an et par site).

Par contre les baisses de dépenses de communication sont liées à la réduction des opérations spéciales. De même, les participations à des coproductions ont baissé de 12%, soit moins 750 000 €, ce qui est un signe de la réduction des programmes.

Quand on demande si des marges d'économies existent encore sur les achats et les prestations externes, Régis Turquety réfléchit à haute voix sur les frais de gardiennage qui sont la plus grosse dépense pour chaque antenne et représentent environ 200 000 € par site soit 1,3 M€ pour le Pôle, et cela sans parler du surcoût lié aux attentats à Vanves qui est pris en charge par le central. Va-t-on aller vers des systèmes de surveillance à distance automatisés ? La question semble se poser pour la direction.

Budget d'investissement

Comme on le sait aujourd'hui, l'essentiel du budget d'investissement est centralisé. Il est réparti en budget centralisé, délégué et décentralisé, le seul à être piloté au niveau local. Le montant global total des investissements pour le réseau de France 3 est de 10,3 M€ dont 3,5 M€ pour notre Pôle. Mais quel que soit le type de budget il a eu tendance à baisser depuis plusieurs années. Selon la direction ces investissements devraient augmenter dans les années à venir.

Les projets centralisés concernent les renouvellements de régies, I-média, l'évolution

vers la diffusion en MPEG4 et les véhicules de direct.

En 2015, les investissements délégués ont été le début du renouvellement des caméras plateaux et de reportage, des équipements 3G/4G, des micros HF et l'aménagement des BIP de Montargis, Bobigny et Versailles.

Les investissements décentralisés sur lesquels le Pôle a totalement la main, ne représentent que 4 % de l'ensemble en 2015, soit 115 000 € (400 000 € pour le réseau).

Coût de grille

Avec la baisse du nombre d'ETP c'est, me semble-t-il, l'indicateur le plus inquiétant. Il est en baisse de 2,5 M€ par rapport à 2014. En 2015, le coût de grille était de 89,7 M€ dont 2,3 M€ liés à l'activité numérique et internet.

Paradoxalement, avec 4 597 heures annuelles, le nombre d'heures diffusées est en augmentation de 189 heures par rapport à 2014. De même, avec 2 285 heures, le nombre d'heures fabriquées est en augmentation de 251 heures, soit 12% de plus qu'en 2014.

En fait, ces augmentations sont bien supérieures puisque les émissions nationales fabriquées par le Pôle ne sont pas prises en compte. Midi en France, le Salon de l'agriculture et surtout Météo à la carte représentent 190 heures supplémentaires de fabrication mais ne sont comptés que dans la grille nationale.

La différence très nette du volume d'activité s'explique, à la fois par la grève en Ile de France début 2014, par les élections municipales et régionales et par le lancement des éditions du matin sur trois antennes.

On ne peut que se réjouir de l'augmentation du nombre d'heures diffusées et fabriquées mais cela ne se fait que par des gains de productivité sur lesquels la direction ne communique pas. Seule indication : avec 19 000 €, le coût moyen horaire de diffusion est en baisse. Rien de plus normal puisque le budget baisse, le nombre d'ETP baisse, les dépenses hors personnel baissent, le coût de grille baisse mais le nombre d'heures fabriquées et diffusées augmente sensiblement.

Pour le dire trivialement nous faisons beaucoup plus avec beaucoup moins !!!

Il est par ailleurs à noter que certaines émissions coûtent moins cher à fabriquer et contribuent à cette baisse du coût de grille. C'est le cas, par exemple de « Paname » qui a remplacé « Paris le Club ». Et puis les rediffusions, les best of ou remontages permettent aussi de faire des économies. Une émission représente théoriquement 35 ou 38 numéros dans l'année mais en fait on ne fabrique que 28 inédits. Les conventions avec les producteurs sont renégociées tous les six mois et les ajustements permettent de faire ces économies dans la grille.

Par contre, le nombre de documentaires produits par le Pôle, une cinquantaine par an, reste stable en raison d'obligations légales.

Pour ce qui concerne les conventions avec les régions Bretagne et Pays de la Loire, il est

bien précisé que les subventions ne peuvent servir à faire de l'investissement de matériel ou à générer de l'ETP. Les 400 000 € alloués par la Région Bretagne sont fléchés pour apporter des moyens supplémentaires à des émissions comme « l'heure du débat » (location de matériel, éclairage, grue, prestations d'un dessinateur) ou pour du droit de tirage pour le Tour de Bretagne.

Recettes

Les recettes pub et parrainage avaient été particulièrement surévaluées lors de la notification budgétaire 2015 avec un objectif impossible à atteindre de 4,5 M€. Au final, ces recettes atteignent péniblement 2,2 M€, soit un chiffre inférieur à celles de 2014. On mesure donc les efforts réalisés au niveau de toutes les dépenses – y compris l'activité – pour que, malgré ce manque à gagner, le Pôle ait terminé l'année en faisant des économies.

Budget 2016

Les grandes lignes du budget 2016 pour France Télévisions ont déjà été évoquées ici en janvier lors du compte rendu du CCE mais je les rappelle rapidement.

Il s'agit d'un budget de 2,843 Md€, soit une légère augmentation de 18 M€ par rapport à l'année précédente. Cette somme correspondant exactement à l'augmentation mécanique de la masse salariale ! On peut donc dire qu'il est à l'identique alors qu'il faudra financer le passage à la HD et surtout, le développement de la chaîne tout info !

Le seul point positif est la disparition de la subvention budgétaire, qui mettait l'entreprise dans l'incertitude des gels et des surgels. Désormais, et après validation par l'Europe, la fameuse taxe Copé de 140 M€ sur les opérateurs télécoms est directement fléchée vers le budget de France Télévisions.

Les recettes publicitaires sont prévues en baisse 10 M€ par rapport à 2015, malgré les recettes attendues lors des jeux Olympiques de Rio.

Au niveau des effectifs alors que nous avons terminé l'année 2015 avec 9 930 ETP, la direction ne désespère pas de terminer l'année 2016 avec 9 800 ETP, soit 130 de moins tout en mettant en route la chaîne tout info et ses 167 ETP ! On peut donc dire que les économies et les efforts de redéploiement seront l'équivalent du PDV ce qui est tout à fait considérable.

Même si nous attendons les résultats définitifs, l'année 2015 devrait s'achever en léger déficit. Pour 2016, la direction espère finir l'année à l'équilibre, voire avec un résultat

d'exploitation légèrement excédentaire. Pour y parvenir, elle compte faire des économies importantes sur les grilles nationales et encore une fois sur le réseau.

Budget 2016 Pôle

C'est dans ce contexte que notre budget a été notifié. A 101,5 M€, il baisse de 300 000 € en valeur faciale par rapport à la notification de l'an dernier (pour mémoire le budget était de plus de 105 M€ il y a quatre ans). Déjà significative, cette baisse est en fait de 600 000 € à périmètre constant.

D'une part le pôle avait reçu 600 000 € pour couvrir les deux élections d'autre part l'augmentation mécanique de la masse salariale est en effet de 1,5% par an, soit 1 M€.

Les économies se feront de nouveau principalement sur la réduction de la masse salariale pour un montant de 500 000 € avec la suppression des 6,5 ETP dont j'ai déjà parlé, 3 au titre du PDV d'ici juin et 3,5 hors PDV.

Hors masse salariale 190 000 € de gel budgétaire appliqués en 2015 sont maintenus et 100 000 € d'économies supplémentaires sont programmées.

Le droit de tirage est identique à celui de l'an dernier en dépenses et jours de tournage ou de post-production.

Les prévisions de recettes commerciales à 2,146 M€ sont beaucoup plus réalistes et proches du résultat de l'an dernier (2,2 M€).

Pour finir, quand on évoque les inconnues du plan stratégique et du COM en cours de négociation, et l'hypothèse d'économies encore supplémentaires, on se rend compte que tout est encore possible. Refonte de la grille, modification des périmètres et des zones de diffusion, évolution des métiers et des process de travail, mutualisations des programmes sur tout le réseau, suppression de la bobine du soir 3 voire des journaux du WE et des programmes à faible audience.

Seul l'avenir nous dira jusqu'où peut encore aller l'imagination.